

Département de la MAYENNE ----- ARRONDISSEMENT de MAYENNE SIVOM DE LA REGION DE LASSAY ----- Date de la convocation 13 mars 2025 -----	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 20 MARS 2025 <i>Le vingt mars deux mil vingt-cinq dix-neuf heures, le Comité Syndical, légalement convoqué, s'est réuni à l'hôtel de ville de LASSAY-LES-CHATEAUX, sous la présidence de M. COISNON, Président.</i> <i>Étaient présents : MM. COISNON, RAILLARD, LECOQ, SAINT-ELLIER, ALLAIN, DELAUNAY, PILLAERT, COULON, PECATTE, Mme TERROITIN,</i> <i>Était excusé : M. RIGOUIN</i>
Les conseillers présents représentant la majorité des membres en exercice qui sont au nombre de 12, il a été procédé conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivités territoriales à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Comité Syndical, M. ALLAIN Constant, ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.	

AMORTISSEMENTS

N°2025/03

Vu les dépenses 2024,

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré,

DECIDE de pratiquer les durées d'amortissement comme suit :

Voirie :

- Tarrière thermique (compte 21578)

5 ans

Vote : pour : 10 – contre : 0 – Abstention : 0

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME,
le 24 mars 2025

Le Président,

Jean-Paul COISNON



Envoyé en préfecture le 25/03/2025 Reçu en préfecture le 25/03/2025 Publié le ID : 053-245300173-20250320-202503B-DE

